

d'une manière générale au nombre de celles que le Conseil d'administration doit préalablement examiner (1). M. le Président, conformément à cet avis, décide que le Conseil en sera saisi dans sa prochaine séance, pour laquelle M. Villard recevra une convocation.

M. Malinvaud fait à la Société la communication suivante :

ORTHOGRAPHE DE QUELQUES NOMS BOTANIQUES;
par M. Ernest MALINVAUD.

I. — DOIT-ON ÉCRIRE PIRUS OU PYRUS?

Pourquoi le mot *Pirus* est-il écrit dans le Bulletin de la Société avec un *i*, au lieu de l'être par un *y* comme on le voit presque partout ailleurs? A cette question souvent posée par des confrères et qui l'était encore aujourd'hui avant la séance, nous répondrons cette fois — et un peu plus tard à d'autres analogues — par la voie du Bulletin, afin de satisfaire en plus grand nombre ceux qu'elles intéressent.

Il sera facile de montrer que *Pirus* avec un *i* est la forme correcte et que de la substitution de *y* résulte une fâcheuse équivoque, mais ce sera une tâche plus ardue de combattre le préjugé tenace qui attribue un privilège d'inviolabilité à l'orthographe linnéenne (2); on parvient plus aisément à instruire l'ignorance qu'à désarmer un parti pris.

Origine du mot *Pirus*, étymologie incertaine.

Les experts en étymologies ne s'accordent pas sur celle du mot *Pirus* : les uns le font dériver du grec, soit de πῦρ, soit de ἄπιος; d'autres lui assignent une origine celtique.

Déjà, au septième siècle, le vénérable Isidore de Séville écrivait

(1) *Art. 6 du Règlement.* — Aucune décision administrative ne peut être prise par la Société sans avis préalable du Conseil.

(2) Nous croyons, avec un de nos honorables confrères, « que le langage scientifique n'exclut pas la correction orthographique et qu'un solécisme, eût-il reçu la consécration de Linné, n'acquiert jamais droit de cité dans la langue latine » [*Assoc. franç. pour l'avancem. des sciences, Congrès de Bordeaux (1895), 2^e partie, p. 587*]. Nous avons nous-même exprimé la même pensée en ces termes : « Sans prétendre faire revivre aujourd'hui dans toute sa pureté la langue harmonieuse de Tite-Live et de Cicéron, on peut avoir cure tout au moins de ne pas la défigurer par des solécismes ». [*Journal de Botanique, t. VIII (1894), p. 199.*]

sur cette question : *Pirus vocata videtur, quod in ignis speciem formata est; nam hoc genus pomi ab amplo incipit et in angustum desinit, sicut ignis* (1).

Mille ans plus tard, le célèbre Vossius, s'appuyant sur l'autorité d'Isidore, paraphrasait comme il suit le passage que nous venons de citer :

PIRUS, à πῦρ, id est *ignis*, quod fructus ejus flammæ instar è lato in oblongum fastigietur, ac protendat. *Upsilon* in *i* transit, ut à φύω est *fiō* (2)... Nempe ab eâdem caussa (3) *piro* nomen, et *pyramidi*. Sed in *pyramide* *upsilon* remansit, quia et Græci πυραμίδα vocant (4); in *pirus* non remansit, quia planè est latinum. Nam Græcis *pirus* ἄπιος, ut *pirum* ἄπιον (5).

Vossius reproduit, à titre de renseignement, l'étymologie qu'il a trouvée dans Isidore de Séville; et, immédiatement après, il en signale une seconde. Voici la suite de son article :

... Vel potiùs cum *pirum* Græcis fit ἄπιον, fiet ab eo *pirum* truncato capite, ut in multis aliis : insuperque inserto *r*, quomodo à φάω ac φάζω est φράζω; à χορίαννον, coriandrum, etc. Hæc si vera etymologia, rectiùs *pirum*, et *pirus* scribatur per *i*...

Vossius, en présentant deux étymologies sans marquer de préférence, fait preuve à leur sujet d'un judicieux scepticisme. Cependant l'auteur se prononce nettement, dans les deux hypothèses, contre l'orthographe par un *y*. Il est d'ailleurs incontestable que les auteurs latins classiques, Virgile, Horace, etc., écrivaient *pirus* et *pirum* avec un *i* (6).

(1) ISID. *Etymol.* lib. XVII, cap. VII.

(2) Dans les mots latins dérivés du grec, l'*upsilon* n'est pas toujours changé en *y*, comme on l'admet assez généralement (ἄβυσσος, *abyssus*; ἄμυλον, *amylum*; μῶλυ, *moly*, etc.); au moins aussi souvent il devient *i* : φύω, *fiō*; φρύγω, *frigo*; λύγω, *ligo*; στύπος, *stipes*, etc. Selon les caprices de l'usage, tantôt *y* a prévalu, tantôt *i*. On peut consulter à cet égard le chapitre intitulé : *De litterarum permutatione tractatus*, dans l'ETYMOLOGICON de Vossius (voy. note 5 ci-après).

(3) Nous conservons l'orthographe latine de l'auteur.

(4) C'est peut-être par suite d'une lecture inattentive ou d'une fausse interprétation de ce passage que Boreau, dans sa *Flore du Centre* (3^e éd., t. I, p. 321, au chapitre « Propriétés et Étymologies »), fait dériver *Pyrus* (écrit avec *y*) de πυραμίς, pyramide? Il est vrai qu'il marque un doute par le point d'interrogation, opportun correctif d'une erreur évidente.

(5) VOSSIUS (Gerardus-Joannes), *Etymologicon linguæ latinæ* (Amstelodami, apud Ludov. et Daniel. Elzevirios, 1662), p. 393, article *Pirus* (écrit avec un *i*).

(6) Robert Estienne, « prince des lexicographes », a proclamé la légitimité de cette orthographe, en se référant à Vossius : « PIRUS, dit-il, rectius scri-

Origine celtique de *Pirus*.

S'il paraît très douteux que *Pirus* soit dérivé du grec, l'origine celtique de ce mot réunit au contraire d'assez fortes probabilités. Le radical se trouverait, d'après de Théis (1), dans le celté *peren* qui se modifie, suivant les dialectes, en *pér*, *pir*, *bir*, *bern* ou *beren*, dont il n'est pas douteux que sont dérivés l'anglais *pear* et l'allemand *Birn* (2).

Les Romains, pour latiniser les mots celtes, se contentaient souvent de leur ajouter la désinence *us* : de *Brenn* ils faisaient *Brennus*, pourquoi de *pir* n'auraient-ils pas fait *pirus*?

Une Note de W. de Schœnefeld.

La correction orthographique relative à *Pirus* et beaucoup d'autres, réformant également des usages vicieux, furent introduites dans le Bulletin, il y a plus de quarante ans (3), par W. de Schœnefeld, érudit d'un savoir profond et sûr, l'un des fondateurs et premier secrétaire général de notre Société, à laquelle pendant vingt ans il rendit les plus grands services. Nous saisissons volontiers l'occasion de rappeler ici ses titres à notre gratitude, en tirant de l'oubli une Note non signée, mais dont nous savons qu'il est l'auteur, sur le sujet qui nous occupe, Note

bitur quam *Pyrus* (voy. Voss. *Etym.*). » [Rob. STEPHANI, lexicographorum principis, *Thesaurus linguæ latinæ*, t. III, p. 530. Basileæ, 1741.]

(1) Alexandre de Théis, *Glossaire de Botanique*, p. 387. (Paris, 1810.)

(2) A une demande que nous ne pouvions mieux adresser, notre aimable et érudit confrère, M. le Dr Charles Picquenard, de Quimper, a bien voulu répondre en nous donnant les renseignements suivants, relatifs aux mots qui signifient *poire* et *poirier* dans les dialectes bretons de nos jours :

1° POIRE. — Les dialectes léonnais, cornouaillais et trécarais emploient couramment le mot *Pér* qui est masculin et dont la consonne initiale ne subit pas par conséquent de mutation au singulier après l'article. Exemple : *ar pér*, la poire. J'ai trouvé aussi, dans un Manuel, les mots *eur beren* (une poire); ce terme ne doit être usité que dans le Léon. En dialecte vannetais, on dit au pluriel *pir*, des poires.

2° POIRIER. — En breton, nous n'avons pas de suffixe correspondant au français *ier* (*Rosier*, *Pommier*, *Poirier*, etc.); nous joignons, comme en allemand et en anglais, le terme signifiant *arbre* au nom du fruit. Exemple : *gwé pér* = arbre de poires. En allemand, c'est *Baum*, et en anglais *tree* qui viennent en second lieu : *Birnbaum*, *pear-tree*.

Nous remercions notre confrère de ses obligeantes explications.

(3) Ces corrections avaient été préalablement approuvées par la Commission du Bulletin. C'est à partir du tome IV (1857) que l'orthographe rectifiée de *Pirus* fut adoptée dans le Bulletin. On y voit, pour la première fois, à la Table des matières du volume, le renvoi : « *Pyrus*, voy. *Pirus*. »

passée inaperçue parce qu'elle est en quelque sorte égarée dans un ouvrage peu connu du comte Jaubert (1). Voici cette Note :

Quelques botanistes écrivent encore, à l'exemple de Linné, le mot *Pirus* (Poirier) par un *y*, ce qui semble indiquer une étymologie grecque qui n'existe pas, car les Grecs donnaient au Poirier le nom d'ἄπιος. L'orthographe linnéenne (*Pyrus*) est donc fautive, et doit d'autant plus être évitée qu'elle a l'inconvénient d'amener une confusion avec deux mots véritablement helléniques, πῦρ (feu) et πυρός (blé), qui entrent dans la composition de divers noms de plantes (*Pyracantha*, *Agropyrum*, *Melampyrum*, etc.). L'origine du mot latin *Pirus* (qui est écrit par un *i* dans toutes les bonnes éditions classiques, depuis les Elzévir jusqu'à MM. Amar et Lefèvre) est incertaine. Quelques étymologistes le font dériver du mot celtique *birn* ou *bern*. Ce serait un des rares vocables dont les incursions fréquentes en Italie des Gaulois, nos ancêtres, auraient enrichi la langue harmonieuse de Cicéron et de Virgile.

On remarquera la fort judicieuse observation relative à la confusion reprochable, en dehors de la tare orthographique, à *Pyrus* par un *y*.

Opinion d'Alphonse de Candolle.

Si l'orthographe classique de *Pirus* sort triomphante de la discussion purement littéraire dont elle est l'objet, il lui reste à surmonter la redoutable opposition d'un illustre défenseur de la tradition linnéenne, dont les arguments sont puisés dans un autre ordre d'idées.

Dans un de ses écrits sur la nomenclature botanique (2), au chapitre intitulé : « DES NOMS A AJOUTER OU MODIFIER ET DE CEUX QU'IL CONVIENT DE CONSERVER MALGRÉ CERTAINS DÉFAUTS », Alphonse de Candolle, après avoir déclaré que « Si l'on peut découvrir un motif ou un prétexte pour conserver une manière erronée, mais ancienne et connue, d'écrire un nom, il faut se hâter d'en faire usage », ajoute : « On a proposé, par exemple, d'écrire *Pirus* au lieu de *Pyrus*, en disant que les Latins écrivaient *Pirus*; mais, si *Pyrus* n'est pas latin, je dis : c'est un nom scien-

(1) *Inventaire des cultures de Trianon*, par M. le comte Jaubert; Paris, Imprimerie nationale, 1876. Dans cet ouvrage doublement posthume (le comte Jaubert étant décédé en 1874 et de Schœnefeld en 1875), la Note relative à *Pirus* se trouve à la page 40. Le comte Jaubert dit dans la préface : « M. W. de Schœnefeld, aussi expert en philologie qu'en botanique, nous a prêté un concours précieux pour la rédaction de certaines parties de notre *Inventaire*. »

(2) Alph. de Candolle, *Nouvelles remarques de nomenclature botanique* (1883), p. 41.

tifique destiné à tous les peuples. Comme il a été admis par Linné, il a la priorité parmi les noms botaniques du genre. Dans le fait, les noms grecs ou latins de l'antiquité étaient des noms vulgaires usités par un seul peuple. Les noms scientifiques sont universels, et nous ne parlons ici que des noms scientifiques. (1)... »

Sans insister sur le caractère un peu subtil de ce raisonnement, on peut être surpris de le rencontrer sous la plume du rédacteur des « Lois de la nomenclature botanique », dont l'article 66 stipule que « LORSQU'UN NOM TIRÉ DU GREC OU DU LATIN A ÉTÉ MAL ÉCRIT OU MAL CONSTRUIT..., CHAQUE BOTANISTE EST AUTORISÉ A RECTIFIER LE NOM FAUTIF... » Sans doute, dans le même article, il est sagement recommandé d'*user de cette faculté avec réserve*. Pas plus que le législateur de 1867, nous ne voudrions remplacer, comme on l'a proposé, DIANTHUS par *Diosanthos*, VINCETOXICUM par *Alexitoxicon*, AJUGA par *Abiga*, etc. (voy. A. DC. *loc. cit.*). Les anciens noms affligés d'un vice de construction réclamant un changement radical ont l'avantage, sur leurs néo-synonymes mieux bâtis, d'être intelligibles pour tout le monde et de ne prêter à aucune confusion, c'est la qualité la plus nécessaire pour les vocables scientifiques, et l'on peut ajouter : dans tout langage. Nous suivons même Alphonse de Candolle jusque dans ses scrupules à l'égard de modifications légères, telles que *brevipedata* au lieu de BREVIPES, *Drabe* pour DRABA, *Ligusticon* pour LIGUSTICUM, etc. (*id., loc. cit.*); mais que peut-on raisonnablement reprocher à une correction incontestable, réduite au minimum et laissant intacte la prononciation d'un nom, soit qu'on y substitue *i* à *y* (PIRUS et SILVESTRIS, au lieu de *pyrus* et *sylvestris*), ou vice versa (SERPYLLUM, au lieu de *serpillum*, ce dernier d'ailleurs rarement adopté), soit qu'on ajoute ou qu'on retranche une *h* aspirée (HOLOLEUCOS, CIRROSUS, et non *ololeucos*, *cirrhosus*), ou qu'on supprime une double consonne parasite (CIRCINATUS, au lieu de *circinnatus*), etc. Si l'article 66 précité n'était pas applicable dans des cas aussi simples,

(1) Dans son ouvrage sur « L'origine des plantes cultivées » dont la 2^e édition est de 1883, A. de Candolle (note 7 au bas de la page 183) dit encore sur cette question : « Quelques botanistes ont voulu raffiner en écrivant *Pirus*, et il en résulte que, pour une recherche dans un livre moderne, il faut consulter l'index dans deux endroits, au risque de croire que les Poiriers ne sont pas dans l'ouvrage... » Cet inconvénient est un peu imaginaire, ou au moins exagéré, pour les besoins de la cause; il est d'ailleurs facile d'y remédier, en inscrivant successivement dans l'Index, comme faisait de Schœnefeld, *Pirus* et *Pyrus*, et ajoutant après ce dernier « Voy. *Pirus* ». On emploie ce procédé dans les vocabulaires quand l'orthographe d'un mot a une variante.

où l'avantage de la forme correcte n'est balancé par aucun inconvénient, il faudrait le rayer des Lois de la nomenclature.

Conclusion.

Il serait téméraire d'espérer un prompt succès de notre modeste entreprise. La force d'inertie créée par l'indifférence du plus grand nombre pour ces questions secondaires et la résistance passive qu'un long usage oppose à son changement forment à l'erreur qui s'abrite derrière ces obstacles un rempart presque inexpugnable. On ne doit pas cependant se décourager. La semence de la plus faible parcelle de vérité n'est jamais perdue, d'autres après nous récolteront le fruit de ce léger labeur.

Inserere, Daphne, *piros*; carpent tua poma nepotes.

(ECL. IX).

M. Delacour fait à la Société la communication suivante :

SUR DIVERS *CAREX* HYBRIDES; par M. Th. DELACOUR.

Godron, l'auteur des Cypéracées de la *Flore de France*, avait exclu le *Carex microstyla* Gay, bien qu'indiqué par Mutel dans les Alpes de Provence. La découverte de cette plante par MM. Arvet-Touvet et l'abbé Faure en 1887, à Chanrousse (Isère), « dans les lieux marécageux entre la Croix et le lac Robert, alt. 2100 m. » et sa publication dans les *exsiccatas* de la Société dauphinoise, sous le n° 5497, ont permis cependant de la rétablir dans la liste de nos plantes françaises. C'est à ce titre qu'il me paraît intéressant de signaler à nos confrères les observations faites au sujet du *Carex microstyla* par M. A. Kneucker de Karlsruhe, dans l'*Allgemeine Botanische Zeitschrift* de 1899.

On sait que M. A. Kneucker publie une collection très intéressante de *Carices exsiccatae*, qui est arrivée à son 210^e numéro. Dans cette collection, je crois devoir appeler l'attention sur les numéros suivants :

183. *C. foetida* Vill. × *Persoonii* Lang. f. *superfoetida* = *C. microstyla* Gay.

184. *C. foetida* Vill. × *Persoonii* Lang. f. *super-Persoonii*.

Le *C. microstyla* de Gay ne serait donc qu'un hybride des *C. foetida* et *Persoonii*. C'est une opinion à laquelle je me ratta-